Paris : Un encadrement renforcé des terrasses ?

Rubrique : actualités - Date : samedi 25 septembre 2010

Selon Le Post.fr, La mairie de Paris envisageraient une réglementation plus stricte pour les terrasses chauffées et bâchées qui fleurissent au premier frimât dans la capitale.

"La mairie de Paris a décidé de revoir son règlement concernant les terrasses, indique Le Parisien. Le nouveau texte est encore en cours de discussion mais l'adjointe chargée du commerce, Lyne Cohen-Solal, espère pouvoir l'appliquer dès le 1er janvier 2011.

Ce qui pourrait changer

- Les chauffages les plus polluants, notamment ceux au gaz (utilisés dans l'immense majorité des cas), seraient bannis. Les établissements déjà équipés auraient deux ans pour changer de matériel.
- Les bâches en plastique qui encadrent les terrasses, disparaîtraient. Elles sont jugées inesthétiques et devront être remplacées par des structures plus solides, en verre par exemple.
- L'espace de la terrasse sur le trottoir. Il faudra laisser au moins 1,60 mètre de libre pour les passants et les poussettes.
- L'affichage des horaires devra être plus clair. Les horaires de fermeture devraient notamment être affichés, pour permettre un meilleur contrôle des abus. "

Lire l''intégralité de l'article sur le Post.fr

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac